

Type: **2**

Savane et Montagne des Pères

n° régional: 00130000
n° national: 030020038

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Ce zonage a été reclassé en ZNIEFF de type II car il englobe des milieux naturels très variés entretenant de fortes relations entre eux.

On peut y distinguer deux ensembles écologiques: le relief présentant des formations relictuelles de forêt primaire et la savane des Pères à son pied qui présente un gradient écologique remarquable entre les différents types de savanes guyanaises. Chaque ensemble constitutif de la zone est une combinaison d'unités écologiques, présentant des caractéristiques homogènes dans leur structure ou leur fonctionnement.

Sources cartographiques:

Aucune modification de zonage n'a été réalisée (les points mentionnés dans le descriptif ont été replacés).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 5

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6

Localisation

Relations type I/II

1 - Savane des Pères

Superficie

3178,09 ha

Communes

Kourou

Altitude(s)

De 0m à 156m

Commentaire général

La ZNIEFF de la Savane et de la Montagne des Pères (type II) se situe au sud de Kourou, entre la D13 et la rive droite du Fleuve Kourou, de part et d'autre de la RN1. Elle englobe la ZNIEFF de type I "Savane des pères".

Elle est constituée principalement de trois entités écologiques très différentes : une vaste zone de savane basse herbacée et surtout arbustive ; une zone de marais à *Typha angustifolia* ; et une colline présentant par endroits des formations relictuelles de forêt primaire de terre ferme.

La Savane des Pères présente un gradient écologique remarquable entre les différents types de savanes guyanaises : savanes basses et hautes herbacées, savanes marécageuses et savanes arbustives. Des fourrés sclérophylles et des bosquets marécageux à Palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*) parsèment la zone entrecoupée d'îlots forestiers sur cordons sableux de plaine littorale. La ZNIEFF est bordée de mangroves côtières âgées et d'estuaire.

Cette ZNIEFF s'inscrit donc en partie dans l'ensemble des savanes littorales de Guyane, principalement localisées entre Cayenne et Organabo dans la plaine côtière ancienne. Elles se trouvent sur des sols argileux marins, consolidés et en grande partie recouverts de sédiments sableux fins datant du Pleistocène. Ces sols sont le plus souvent exondés.

L'origine des savanes n'est probablement pas entièrement naturelle. Elle est due à un ensemble de facteurs liés entre eux, d'ordre climatique (saison sèche plus marquée sur la bande côtière), paléoclimatique (témoin des époques plus froides et plus sèches du Pleistocène et de l'Holocène durant lesquelles la Guyane était en partie recouverte de savane), édaphique (sols peu favorables à une couverture forestière) et anthropique (localisation des communautés amérindiennes d'autrefois et de la population actuelle sur la bande côtière ; maintien de la physiologie des savanes par les feux saisonniers).

Cette ZNIEFF correspond principalement à une savane basse arbustive sur sols sableux, unique par sa superficie en Guyane. Elle se présente sous l'aspect d'une grande étendue herbacée parsemée d'arbustes tortueux : faciès arbustif à *Byrsonima crassifolia*, ou " savane à poiriers ".

Les zones herbeuses sont constituées de petites touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis épars d'une petite plante carnivore, *Drosera capillaris*. Dans cette savane herbacée, la flore y est dominée par des Cypéracées et des Poacées (dont une espèce particulièrement rare : *Axonopus passourae*), auxquelles se mêlent principalement des Burmanniacées, Astéracées, Gentianacées, Mélastomatacées, Polygalacées et Utriculariacées. La physiologie est marquée ponctuellement par quelques sous-arbrisseaux nains de 30 à 60 cm qui émergent ainsi du tapis herbacé : *Byrsonima verbascifolia* (" z'oreil d'âne ") aux grandes feuilles duveteuses caractéristiques. Le milieu correspond alors à la savane basse à nanophanéophytes.

Certains secteurs présentent un faciès de savane haute herbeuse et arbustive, floristiquement plus riche que la savane basse, et transitoire avec les groupements paraforestiers périphériques. La flore herbacée est encore dominée par les Poacées ainsi que des Cypéracées (*Rhynchospora barbata* caractéristique du milieu) et Rubiacées, alors que *Curatella*

americana domine la flore des buissons et petits arbres, accompagné de *Byrsonima crassifolia* et de Mélastomatacées et Clusiacées.

Il faut noter la présence de dalles granitiques affleurantes, dissimulées le plus souvent au sein de fourrés sclérophiles parsemant la savane.

Dans les secteurs plus humides représentant également une grande surface de la ZNIEFF, la savane basse marécageuse présente un faciès d'herbes hautes principalement composée de Poacées, de Cypéracées, accompagnées de Fabacées, Lentibulariacées et Lamiacées. Quelques espèces sont communes aux marais (Cypéracées, Onagracées, Blechnacées comme la fougère *Blechnum serrulatum*). Mais la physionomie de cette formation est marquée essentiellement par les buissons de *Rhynchanthera grandiflora*, une Mélastomatacée remarquable par ses grandes floraisons violettes, et par les massifs denses d'*Heliconia psittacorum*, un petit balisier aux bractées rouge orangé.

Le long des criques et mares temporaires en savane, des bosquets marécageux à Palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*) se sont développés.

Le marais à *Typha angustifolia* correspond à une formation herbacée haute (atteignant plus de 2 mètres). C'est sans aucun doute le type de marais côtier le plus rare en Guyane, localisé à quelques stations assurant le plus souvent un rôle de transition entre les marais à *Eleocharis mutata* (lagune à palétuviers morts succédant à la mangrove) et les marais d'eau douce à Cypéracées et fougères ou à graminées. La formation présente ici constitue, avec celles de la région de Mana, l'une des plus vastes pour le département, et fait la transition avec la mangrove côtière agée et la mangrove d'estuaire qui la bordent. Dans les secteurs de lisière avec la mangrove, ce marais est parsemé de grandes touffes de la fougère *Acrostichum aureum*.

Les mangroves de la ZNIEFF se sont développées le long de la rive droite du fleuve Kourou, dans des zones non soumises aux phénomènes érosifs qui modèlent les rivages guyanais. L'apport d'eau douce du fleuve abaisse ici nettement la salinité et les sédiments fluviaux se mêlent aux vases marines. Le milieu est donc ici moins contraignant et plus stable. La composition et la structure de la mangrove diffèrent alors de celles pouvant s'observer dans les formations temporaires liées aux mouvements des bancs de vases. La flore de la mangrove agée est pauvre mais cependant plus riche qu'en front de mer. Elle présente une physionomie de forêt à voûte claire où dominent de très grands Palétuviers blancs (*Avicennia germinans*), au dessus d'un sous-bois de Palmiers pinots (*Euterpe oleracea*). La strate basse est caractérisée par la fougère *Acrostichum aureum*, tandis que les troncs des vieux Palétuviers blancs sont couverts de véritables manchons de *Phylodendron* épiphytes. Cette formation présente ainsi une esthétique paysagère certaine. Toujours dans la zone de balancement des marées, la mangrove évolue vers un peuplement à Palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*) caractérisés par l'enchevêtrement de leurs longues racines-échasses en forme d'arceaux.

La Savane des Pères est également bordée de forêts de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Elles sont dominées par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum*, des *Licania*, *Inga*, *Iryanthera hostmanii* et de nombreux palmiers : *Maripa* (*Attalea maripa*), *Comou* (*Oenocarpus bacaba*), *Awara mon père* (*Socatea exorrhiza*), *Pinot* (*Euterpe oleracea*) et le rare *Astrocaryum muru-muru*. En sous-bois abondent divers *Ischnosiphon*, *Piperacées*, *Melastomatacées*, et *Phenakospermum guianense* qui en marque la physionomie.

Les lisières constituées par les groupements paraforestiers périphériques sont caractérisées par le Palmier awara, *Astrocaryum vulgare* ainsi que *Clusia nemorosa*, *Davilla aspera*, *Hirtella paniculata*, *Miconia ciliata* et *Tibouchina aspera*.

Ces habitats variés et peu communs permettent la présence d'une communauté diversifiée de plantes déterminantes : *Eleocharis mitrata* (Cyperaceae), *Erythroxylum suberosum* (Erythroxylaceae), *Manihot esculenta* subsp. *labeliifolia* (Euphorbiaceae), *Helictotropis linearis* var. *linearis* (Fabaceae), *Curtia tenuifolia* (Gentianaceae), *Curculigo scorzonifolia* (Hypoxidaceae), *Cipura paludosa* (Iridaceae), *Acisanthera rosulans* (Melastomataceae), *Sauvagesia rubiginosa* (Ochnaceae).

Cette ZNIEFF présente un cortège quasi-complet de l'avifaune caractéristique des habitats de savane avec notamment plusieurs espèces déterminantes du fait de leur lien étroit avec ces biotopes : le Bruant des savanes (*Ammodramus humeralis*), le Sporophile curio (*Oryzoborus angolensis*), le Sporophile plombé (*Sporophila plumbea*), le Tangara à camail (*Schistoclamys melanolepis*), le rare Tyranneau barbu (*Polystictus pectoralis*), l'Elénie tête-de-feu (*Elaenia ruficeps*), le Colibri tout-vert (*Polytmus theresiae*), le Colibri rubis-topaze (*Chrysolampis mosquitos*), l'Engoulevent minime (*Chordeiles acutipennis*) et le Colin huppé (*Colinus cristatus*). Les zones plus humides accueillent la Bécassine de Magellan (*Gallinago paraguaiensis*). La Buse des savanes (*Buteogallus meridionalis*) et la Buse à queue blanche (*Buteo albicaudatus*) se maintiennent ici en trouvant leur biotope de prédilection non perturbé : les grandes zones ouvertes herbeuses. Ces espèces exigeantes sont donc peu communes et leur répartition restreinte en Guyane. Au cours de leur passage migratoire postnuptial, certains limicoles recherchant préférentiellement les secteurs herbacés ras et découverts, font halte dans la savane, tout particulièrement le Pluvier dominicain (*Pluvialis dominica*).

Concernant l'herpétofaune déterminante, il faut souligner la présence du lézard *Cnemidophorus lemniscatus* et du Boa *Epicrates maurus*, ainsi que de trois amphibiens, *Hypsiboas raniceps*, *Rhinella granulosa* et surtout *Leptodactylus macrosternum* dont il s'agit ici d'une des deux localités connues en Guyane. Enfin, une des rares données de *Crotale* (*Crotalus durissus*) authentifiée à l'Est de Kourou provient de cette savane.

Les espèces faunistiques du marais à *Typha* restent méconnues ici en raison des difficultés de pénétration du milieu et des contraintes d'observations. Ce milieu mériterait des prospections significatives d'autant qu'elles devraient à terme révéler des données intéressantes concernant notamment les populations de petits Ardeidés et de Râles.

La faune de la mangrove est relativement riche (mollusques, crustacés, poissons, insectes, oiseaux et petits

mammifères). On y trouve ainsi régulièrement le Raton-crabier (*Procyon cancrivorus*). Parmi les primates, un petit groupe de Singe hurleur (*Alouatta macconnelli*) se maintient. Il faut noter également la présence de lamantins (*Trichechus manatus*) dans la zone avale de la crique des Pères. L'herpétofaune est pauvre dans ce milieu. Cependant le Caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*) y est une espèce caractéristique.

La Montagne des Pères est une colline culminant à 152 mètres, recouverte en partie encore d'une forêt primaire de terre ferme. C'est un lieu important pour la botanique guyanaise car plusieurs espèces de bryophytes et d'hépatiques ont été décrites de cette zone (localité-type).

Elle recèle encore une entomofaune d'une grande richesse et son avifaune est marquée par la présence d'une colonie nicheuse de Milan à queue fourchue (*Elanoides forficatus*). Avec la ZNIEFF de la Montagne des Singes, elle accueille occasionnellement de grands rapaces : Harpie féroce (*Harpia harpyja*), Harpie huppé (*Morphnus guianensis*), Aigle tyran (*Spizaetus tyrannus*), visitant les marges littorales de leur territoire forestier.

Plusieurs menaces pèsent déjà sur cette zone avec les feux annuels de saison sèche, les abattis et l'implantation de pylônes EDF.

Les savanes sont soumises à une pression de chasse non négligeable, en raison de leur proximité de Kourou et des implantations agricoles de Matiti.

Pour la Montagne des Pères, étant propriété du Centre Spatial, son accès réglementé lui permet de conserver encore par endroit un caractère intact, en dehors des zones secondarisées ou complètement artificialisées liées aux infrastructures du CSG. Signalons sur cette colline, l'existence de vestiges archéologiques amérindiens.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Faible	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Faible	Algues: Nul
Amphibiens: Faible	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Moyen
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

N: Au nord, par le fleuve Kourou, depuis le point A situé au niveau du pont de la RN1 jusqu'au point B, situé à l'extrémité nord de la RD15.

E: A l'est, par la RD15, depuis le point B jusqu'au point C, situé à l'intersection de la RD15 et de la RD13. La limite est de la ZNIEFF se poursuit par la RD 13, depuis le point C jusqu'au point D, situé à l'intersection entre la RD13 et la RN1. La limite est de la ZNIEFF continue le long d'une ligne droite entre le point D sur la RN1 et le point E, situé sur la crique des pères (ce point correspond à un point du carroyage de la carte IGN).

S: Au sud, par le cours de la crique des Pères, reliant les points E et F, ce dernier point étant situé à la confluence avec le fleuve Kourou.

W: A l'ouest, par Fleuve Kourou, entre les points F et A (pont de la RN1).

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (314789m; 569299m) - B (318701m; 569270m) - C (321244m; 566725m) - D (319910m; 563936m) - E (318979m; 563100m) - F (316528m; 564400m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Bords de routes et de pistes
 Dalles rocheuses des savanes côtières
 Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude
 Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane
 Forêts marécageuses côtières à *Mauritia flexuosa*
 Forêts ripicoles
 Friches et brousses

Géomorphologie

Colline
 Plaine, bassin
 Sommet

Mangroves adultes
Marais tropicaux arbustifs d'eau douce
Prairies et savanes herbacées
Végétations rudérales basses héliophiles à Mimosa pudica, M. pigra, Dioclea violacea, Merremia macrocalyx, Borreria verticilata, Mariscus ligularis
Zones rudérales et terrains vagues

Statuts de propriété

Domaine communal
Etablissement public
Indéterminé
Propriété d'une association, groupement ou société
Propriété privée (personne physique)

Mesures de protection

Protections foncières
Zone ND du POS

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds
Route
Pratiques agricoles et pastorales
Mises en culture, travaux du sol
Pratiques liées à la gestion des eaux
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Paysager
Géomorphologique
Historique
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Intérêts patrimoniaux
Ecologique
Faunistique
Amphibiens
Reptiles
Floristique
Phanérogames
Oiseaux

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.
Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.
Bibliographie: BLANC M., 2001 - Modernisation des ZNIEFF. Mission d'inventaire herpétologique sur la ZNIEFF "Savane et Montagne des pères".
Bibliographie: CATZEFLIS, F., 2001 - Base de données mammifères.
Bibliographie: DIREN Guyane, 1992 - Fiche Znieff antérieure de 1992
Bibliographie: DIREN Guyane, 1997 - Fichier ZNIEFF/ Faune informatisé.
Bibliographie: GROUPE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE, 2001 - Base de données Alapi.
Bibliographie: LESCURE J., 1996 - Analyse de toutes les publications qui mentionnent les amphibiens de Guyane Française jusqu'en 1996 (non publié).
Bibliographie: LESCURE J. & MARTY C., 2000 - Atlas des amphibiens de Guyane. MNHN.
Bibliographie: TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOLLAY J. M., 1992 - Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris.
Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Ackermann L.)
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Claessens O.)
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T.)
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Nolibos I.)
Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Vacquier J.-J.)
Collection: Données association Kwata - 2010
Collection: Données GEPOG LIFE+ Cap DOM
Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi

Informateur: Campagne de suivi et d'inventaire du Lamantin en Guyane, Kwata

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: MARTY Christian

Informateur: OUELLET Henri

Informateur: PREVOTEAU Jean-Marie

Informateur: SABATIER Daniel

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 77

/

Acisanthera rosulans Huber
Andira coriacea
Axonopus passourae
Calathea dilabens
Cipura paludosa Aubl.
Curtia tenuifolia (Aubl.) Knobl.
Cynometra parvifolia Tul.
Dicorynia guianensis
Eleocharis mitrata
Erythroxylum suberosum
Galeandra styllomisantha
Galeandra styllomisantha (Vell.) Hoehne
Helicotropis linearis (Kunth) A. Delgado var. *linearis*
Manihot brachyloba
Manihot esculenta Crantz subsp. *flabellifolia* (Crantz) Cif.
Peltogyne venosa
Polygala galioides Poir.
Protium strumosum
Qualea rosea
Sauvagesia rubiginosa A. St.-Hil.
Vitex stahelii Moldenke

Animalia/Amphibia

Hypsiboas raniceps
Leptodactylus macrosternum
Microcaecilia unicolor
Rhinella granulosa

Animalia/Aves

Amazona amazonica
Anas discors
Anthus lutescens
Ardea cocoi
Athene cucularia
Bartramia longicauda
Berlepschia rikeri
Botaurus pinnatus
Bubo virginianus
Buteo albicaudatus
Buteo albonotatus
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Caracara cheriway
Circus buffoni
Colinus cristatus
Donacobius atricapillus
Elaenia chiriquensis
Elaenia cristata
Elaenia parvirostris
Falco columbarius
Gallinago paraguaiae
Harpia harpyja
Heliornis fulica
Ixobrychus exilis
Micrastur semitorquatus
Micropygia schomburgkii
Mycteria americana

==> Nombre espèces non déterminantes: 111

/

Echinodorus macrophyllus subsp. *scaber*
Fluvicola leucocephala
Gymnophthalmus underwoodi
Leptodactylus groupe wagneri
Manihot surinamensis
Maranta amplifolia
Oncidium cebolleta
Pseudis paradoxus
Schistoclamys melanopis
Scinax nebulosa
Scinax rubra

Animalia/Amphibia

Allobates femoralis
Dendropsophus nanus
Elachistocleis ovalis
Hypsiboas fasciatus
Leptodactylus fuscus
Leptodactylus hylaedactylus
Leptodactylus knudseni
Leptodactylus mystaceus
Osteocephalus taurinus
Rhinella marina
Scinax boesemani
Scinax ruber
Trachycephalus venulosus

Animalia/Aves

Amazilia leucogaster
Ammodramus humeralis
Anthracothorax nigricollis
Buteo brachyurus
Buteo magnirostris
Buteogallus meridionalis
Cacicus cela
Camptostoma obsoletum
Capito niger
Cathartes aura
Cathartes burrovianus
Chaetura brachyura
Chloroceryle americana
Chlorostilbon mellisugus
Chrysolampis mosquitus
Coereba flaveola
Columbina minuta
Columbina talpacoti
Coragyps atratus
Crotophaga ani
Crypturellus cinereus
Elaenia flavogaster
Emberizoides herbicola
Euphonia violacea
Falco peregrinus
Falco ruficularis
Formicivora grisea
Geothlypis aequinoctialis

<i>Nemosia pileata</i>	<i>Geranospiza caerulescens</i>
<i>Oryzoborus angolensis</i>	<i>Hirundo rustica</i>
<i>Pluvialis dominica</i>	<i>Icterus cayanensis</i>
<i>Polystictus pectoralis</i>	<i>Jacana jacana</i>
<i>Porphyrio flavirostris</i>	<i>Laterallus exilis</i>
<i>Rostrhamus sociabilis</i>	<i>Leistes militaris</i>
<i>Spizastur melanoleucus</i>	<i>Megaceryle torquata</i>
<i>Sporophila plumbea</i>	<i>Micrastur mirandollei</i>
<i>Sturnella magna</i>	<i>Mimus gilvus</i>
<i>Tringa flavipes</i>	<i>Myiophobus fasciatus</i>
<i>Tringa melanoleuca</i>	<i>Myrmeciza atrothorax</i>
<i>Zenaida auriculata</i>	<i>Myrmeciza ferruginea</i>
Animalia/Mammalia	<i>Nyctibius griseus</i>
<i>Pteronura brasiliensis</i>	<i>Pandion haliaetus</i>
<i>Trichechus manatus</i>	<i>Patagioenas cayennensis</i>
Animalia/Reptilia	<i>Phaethornis superciliosus</i>
<i>Caiman crocodilus</i>	<i>Piaya cayana</i>
<i>Chelonoidis carbonaria</i>	<i>Pitangus sulphuratus</i>
<i>Cnemidophorus cryptus</i>	<i>Polioptila plumbea</i>
<i>Crotalus durissus</i>	<i>Polytmus theresiae</i>
<i>Epicrates maurus</i>	<i>Progne chalybea</i>
Plantae/Dicotyledones	<i>Progne tapera</i>
<i>Cnidocolus adenochlamys</i>	<i>Ramphocelus carbo</i>
<i>Drosera capillaris</i>	<i>Sarcoramphus papa</i>
Plantae/Equisetopsida	<i>Setophaga petechia</i>
<i>Couropita guianensis</i>	<i>Sirystes sibilator</i>
<i>Curculigo scorzonifolia</i>	<i>Sporophila minuta</i>
Plantae/Monocotyledones	<i>Synallaxis albescens</i>
<i>Habenaria trifida</i>	<i>Tachornis squamata</i>
----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Savane des	<i>Tachyphonus rufus</i>
Pères: 58	<i>Tangara cayana</i>
/	<i>Tangara mexicana</i>
<i>Acisanthera rosulans</i> Huber	<i>Thamnophilus doliatus</i>
<i>Axonopus passourae</i>	<i>Thamnophilus punctatus</i>
<i>Cipura paludosa</i> Aubl.	<i>Thraupis episcopus</i>
<i>Curtia tenuifolia</i> (Aubl.) Knobl.	<i>Thraupis palmarum</i>
<i>Eleocharis mitrata</i>	<i>Topaza pella</i>
<i>Erythroxylum suberosum</i>	<i>Tringa solitaria</i>
<i>Galeandra styllomisantha</i> (Vell.) Hoehne	<i>Troglodytes aedon</i>
<i>Helicotropis linearis</i> (Kunth) A. Delgado var. <i>linearis</i>	<i>Turdus leucomelas</i>
<i>Manihot esculenta</i> Crantz subsp. <i>flabellifolia</i> (Crantz) Cif.	<i>Turdus nudigenis</i>
<i>Sauvagesia rubiginosa</i> A. St.-Hil.	<i>Tyrannus melancholicus</i>
Animalia/Amphibia	<i>Tyto alba</i>
<i>Hypsiboas raniceps</i>	<i>Volatinia jacarina</i>
<i>Leptodactylus macrosternum</i>	Animalia/Mammalia
<i>Rhinella granulosa</i>	<i>Eira barbara</i>
Animalia/Aves	<i>Galictis vittata</i>
<i>Anas discors</i>	<i>Lontra longicaudis</i>
<i>Anthus lutescens</i>	<i>Saimiri sciureus</i>
<i>Ardea cocoi</i>	Animalia/Reptilia
<i>Athene cunicularia</i>	<i>Ameiva ameiva</i>
<i>Bartramia longicauda</i>	<i>Bothrops atrox</i>
<i>Berlepschia rikeri</i>	<i>Chelonoidis denticulata</i>
<i>Botaurus pinnatus</i>	<i>Corallus hortulanus</i>
<i>Bubo virginianus</i>	<i>Helicops angulatus</i>
<i>Buteo albicaudatus</i>	<i>Iguana iguana</i>
<i>Buteo albonotatus</i>	<i>Kentropyx calcarata</i>
<i>Cairina moschata</i>	<i>Kinosternon scorpioides</i>
<i>Caracara cheriway</i>	<i>Pseudoboa newwiedii</i>
<i>Circus buffoni</i>	<i>Rhinoclemmys punctularia</i>
<i>Colinus cristatus</i>	<i>Tupinambis teguixin</i>
<i>Donacobius atricapillus</i>	
<i>Elaenia chiriquensis</i>	
<i>Elaenia cristata</i>	
<i>Elaenia parvirostris</i>	



Falco columbarius
Gallinago paraguaiiae
Harpia harpyja
Heliornis fulica
Ixobrychus exilis
Micrastur semitorquatus
Micropygia schomburgkii
Nemosia pileata
Oryzoborus angolensis
Pluvialis dominica
Polystictus pectoralis
Porphyrio flavirostris
Rostrhamus sociabilis
Spizastur melanoleucus
Sporophila plumbea
Sturnella magna
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca
Zenaida auriculata

Animalia/Reptilia

Caiman crocodilus
Chelonoidis carbonaria
Cnemidophorus cryptus
Crotalus durissus
Epicrates maurus

Plantae/Dicotyledones

Drosera capillaris

Plantae/Equisetopsida

Curculigo scorzonerifolia

Plantae/Monocotyledones

Habenaria trifida